

Séance du 21 août 2017

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle de l'école Germain-Caron, lundi le 21 août 2017 à 20h 00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. Pierre Brunelle,

tous conseillers et formant la totalité du conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2017-08-138 **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20 h 00 sur motion de M. Richard Mireault appuyée par Mme Manon Champigny.

2017-08-139 **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, avec ajout, sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Jacques Martin.

2017-08-140 **Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Pierre Brunelle, et résolu que le procès-verbal du 3 juillet dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

2017-08-141 **Règlement sur les projets particuliers (adoption)**

Suite à la tenue de l'assemblée publique, le projet de règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble est de nouveau adopté, sans modification sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard. Ce règlement portera le numéro 314-2017-06.

2017-08-142 **Règlement limitant la vitesse (Route 349 et chemin du Portage)**

Sur proposition de M. Pierre Brunelle, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu que le règlement 315-2017-07, intitulé « *Règlement fixant les limites sur certains chemins* » soit et est adopté.

2017-08-143 **Avis de motion (limite de vitesse sur la rue Principale)**

M. Pierre Brunelle donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil il présentera ou fera présenter un règlement fixant les limites de vitesse sur la rue Principale et le chemin de Lanaudière.

2017-08-144 **Paiement des travaux sur la rue Principale**

Suite à la réception du décompte progressif des travaux exécutés sur la rue Principale jusqu'au 27 juillet, décompte expédié par l'ingénieur responsable du projet, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à payer le montant de 337 383.63 \$ à l'entrepreneur Jobert inc.

2017-08-145 **Programme AIRRL (2018)**

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU que le conseil municipal désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Manon Champigny, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Didace autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Demande de Mme Jacqueline Pilié

Cet item est remis à la prochaine séance afin de permettre certaines vérifications de localisation de chemin.

Demande de Mme Monique Lajoie et M. Gaétan Morin

Cet item est remis à une séance ultérieure.

2017-08-146 **Demande d'aide financière (Maskirelève)**

Il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu qu'un montant de 150 \$ soit octroyé à l'Association des pêcheurs du Lac-Maskinongé pour l'organisation de la journée Maskirelève.

2017-08-147 **Autorisation de passage pour Les Randonneurs**

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu que le conseil autorise le passage des « quads » sur le chemin de Lanaudière les 16 et 17 septembre prochains. Cette autorisation est soumise aux conditions énumérées dans la lettre de demande.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis durant le mois ainsi que le suivi budgétaire.

2017-08-148 **Réparation du tablier du pont sur la rivière Rouge**

Suite à l'appel d'offres à ce sujet, une seule soumission a été présentée pour la réfection du tablier du pont sur la route 349 (rivière Rouge) au montant de 17 182.00 \$ (taxes en sus). Il est donc proposé par M. Pierre Brunelle, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le mandat soit confié au seul soumissionnaire conforme soit Constructions Richard Blanchet, au prix de sa soumission.

2017-08-149 **Mandat à Mme Chantale Dufort**

Suite au remplacement du chalet au parc Claude-Archambault, il devient nécessaire d'effectuer des réparations à la patinoire et à effectuer une vérification des infrastructures existantes au parc. Sur proposition de M. Richard Mireault, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu que Mme Chantale Dufort, coordonnatrice aux projets spéciaux, soit chargée de faire des recommandations au conseil.

2017-08-150 **Date de la séance du mois d'octobre**

CONSIDÉRANT que le calendrier des séances du conseil a fixé la date du 10 octobre pour la séance d'octobre;

CONSIDÉRANT que l'année 2017 est une année d'élection générale et, qu'en conséquence, le conseil ne peut siéger après le 10 octobre;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Manon Champigny, il est résolu que la date de la séance ordinaire du mois d'octobre soit fixée au 2 du même mois, à 20 h 00 à la salle de l'Auberge du Château.

2017-08-151 **Comptes**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la liste des fractures courantes, au montant de 210 480.85 \$ \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2017-08-152 **Nomination d'une animatrice en loisirs**

Faisant suite à la suggestion de Mme Chantale Dufort, coordonnatrice pour les projets spéciaux, il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Pierre Brunelle, et résolu que Mme Isabelle Archambault soit embauchée à titre d'animatrice en loisirs pour la préparation et la réalisation des activités parascolaires.

2017-08-153 **Programme de reboisement « Arbre-Évolution »**

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Calvé, il est proposé que Mme Chantale Dufort, coordonnatrice aux projets spéciaux, soit mandatée pour vérifier l'admissibilité de la municipalité à ce programme et, le cas échéant, à l'inscrire.

Période de questions

2017-08-154 **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20 h 35 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard